



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 15 mars 2020

Covid 19 – Protection et proximité : le Département du Bas-Rhin maintient sa présence auprès des plus fragiles

"Le virus ne circule pas en France, ce sont les hommes et les femmes qui le font circuler" : Jérôme Salomon, directeur général de la santé publique.

Les élus et les agents du Conseil départemental du Bas-Rhin sont mobilisés, depuis le début de cette crise sanitaire, en anticipant les mesures nécessaires pour protéger les usagers les plus fragiles et ses agents les plus exposés. Ces mesures sont aujourd'hui renforcées.

Suite aux annonces du Premier Ministre, samedi soir, Frédéric Bierry et les élus départementaux adaptent le fonctionnement, l'organisation et les conditions de travail des agents départementaux pour les semaines à venir afin d'appliquer les consignes nationales.

Parce que le confinement des personnes est indiqué pour lutter contre la propagation du virus, des sites départementaux seront fermés au public à partir de lundi 16 mars avec la mise en place d'un plan de continuité des activités. La continuité du service public est assurée par le télétravail des agents et par le maintien de l'accueil pour les situations d'urgence.

L'Hôtel du Département et les services publics départementaux de proximité dans tous les territoires seront ouverts pour faire face aux situations d'urgence en adaptant leur fonctionnement. Les jours et les horaires d'ouverture pour l'Hôtel du Département à Strasbourg, les UTAMS de Haguenau, Sélestat, Saverne, Ostwald, et la Maison du Conseil départemental de Bischheim seront les suivants :

- o Lundi : 9h-12h
- o Jeudi : 14h-17h
- o Vendredi : 9h-12h

La continuité des droits des personnes sera assurée en privilégiant le contact téléphonique. Ces mesures n'auront aucune conséquence sur les délais légaux de traitement des dossiers.

Ensemble nous saurons faire face à cette crise sanitaire majeure inédite assure le Président du Conseil départemental, Frédéric Bierry.

Les élus et les services départementaux sont mobilisés pour assurer le maintien des services publics essentiels et pour respecter les consignes de sécurité sanitaire.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Conseil départemental du Bas-Rhin
sylvie.mertz@bas-rhin.fr
tél : 06 87 20 94 11